

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit, et sans restrictions, à toutes les réservations effectuées pour des représentations à compter du 1er août 1998. Elles sont susceptibles de modifications sans préavis. La confirmation de la réservation par le client et le règlement des places implique son adhésion sans réserves aux présentes conditions de vente.

I. RESERVATION / ACCESSIBILITE / TARIFS / PLACEMENT

1. La Comédie de Paris s'engage à respecter la stricte confidentialité des données personnelles fournies lors de l'achat des places. Ces données sont à l'usage exclusif du théâtre, qui s'engage expressément à n'en faire aucun commerce, de quelque manière que ce soit.
2. Pour des raisons de sécurité, l'accès à la salle est strictement interdit aux enfants de moins de 1 an, et ce quel que soit le type de spectacle (spectacles enfants inclus)
3. Toute personne entrant en salle doit être munie d'un billet, adultes comme enfants, sans distinction d'âge ou de tarif.
4. L'entrée en salle ne peut se faire que sur présentation d'un billet valable. Pour les billets achetés en ligne, les clients s'engagent à se présenter au théâtre munis de leurs billets électroniques imprimés ou des billets qui leur ont été envoyés par courrier postal. Ceux ayant opté pour « le retrait au guichet » doivent se présenter au guichet du théâtre 30 minutes avant le début de la représentation.
5. Les billets émis sont uniques et le théâtre ne peut en délivrer de duplicata, sauf en cas de vol ou perte constatés par déclaration auprès des services de police, et s'il est possible de retrouver trace de la réservation. En tout état de cause, même dans ce cas, seul le porteur du billet est habilité à occuper le siège.
6. Les tarifs PRIVILEGE et PROMOTION donnent chacun accès à un type de placement différent dans la salle. Ces tarifs sont tous deux indiqués « frais de réservation inclus ».
7. Le tarif « moins de 26 ans » est subordonné à la présentation, au contrôle d'accès en salle, d'une pièce d'identité en cours de validité.
8. Les prix des places sont inscrits sur les billets. Un client ne pourra se prévaloir d'un tarif autre que celui mentionné sur son billet, et ce quelles que soient les modifications tarifaires qui auraient pu intervenir ultérieurement à l'achat de sa place.
9. La garantie du placement numéroté ne vaut que jusqu'au lever de rideau. Aucune entrée en salle n'est autorisée durant la représentation. De ce fait, les spectateurs retardataires se verront refuser l'accès une fois les portes fermées, et le spectacle démarré.
10. Du fait de leur positionnement (plein centre, face scène) les strapontins sont considérés comme des places traditionnelles. Il n'est fait aucune distinction avec les fauteuils fixes.

II. ANNULATIONS / REPORTS

11. Le spectacle débute à l'heure indiquée sur les billets. Aucun remboursement ne sera consenti aux spectateurs retardataires. En cas de modification ultérieure des horaires, le théâtre s'engage à en avertir ses clients par tous les moyens à sa disposition.

- 12.** Les billets émis ne sont ni repris ni remboursés. Ils sont valables uniquement pour la représentation pour laquelle ils ont été émis. En cas d'annulation de la représentation du fait du théâtre, ils peuvent être reportés sur une autre date. En cas d'interruption d'une représentation après la première moitié du spectacle, ils ne pourraient être échangés pour une autre date, ni remboursés.
- 13.** Des échanges ou reports peuvent exceptionnellement être acceptés sous certaines conditions, et selon les spectacles. Ceux-ci devront faire l'objet d'une demande auprès du service billetterie du théâtre.
- 14.** Les prix sont établis en euros et le théâtre n'accepte que les règlements effectués pour la contre-valeur exacte de ces prix. Les virements ne sont pas acceptés. Pour les pays étrangers, le règlement peut être effectué par carte Visa ou Mastercard uniquement.
- 15.** Aucune annulation après paiement des places par le client n'est acceptée. Seul un manquement du théâtre à ses obligations emporte droit pour le client à demander le remboursement.

III. LITIGES ET RECLAMATIONS

- 16.** Toute contestation ou réclamation, quelle qu'en soit la nature doit être formulée par écrit au plus tard le lendemain de la représentation, et adressée à l'administration de la Comédie de Paris (administration@comediedeparis.com).
- 17.** Nous nous réservons la possibilité d'apporter toute modification dans l'ordre, la durée et la distribution des spectacles. D'autre part, dans l'hypothèse de l'annulation d'une représentation consécutive à un cas de force majeure ou une situation fortuite et imprévisible, telle que (et sans que cette liste ne soit exhaustive) intempéries, grève majeure, incendie, dégât des eaux, maladie d'un interprète, etc...un report à une date ultérieure des places achetées sera automatiquement proposé au client.
- 18.** Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages, quelle qu'en soit la nature, susceptibles d'atteindre les effets personnels des spectateurs, sauf à ce que ceux-ci aient fait l'objet d'un dépôt dans les locaux aménagés à cet effet. En outre, les spectateurs sont responsables de tout dommage direct ou indirect qu'ils pourraient causer à l'occasion de leur présence à la Comédie de Paris.
- 19.** Les billets ne donnent aucun droit à un enregistrement du spectacle. Tout enregistrement, sous quelque forme que ce soit, y compris photographique, est strictement interdit. Le non-respect de cette interdiction ouvrira droit, pour le théâtre, à entamer toute procédure nécessaire à réparer les préjudices subis.